Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 3

Rubrik: La conférence régionale des présidents des sections romandes

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le 25 mars a eu lieu à Lausanne...

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES PRÉSIDENTS DES SECTIONS ROMANDES

Comme chaque printemps, la conférence régionale des présidents des sections romandes de la Croix-Rouge suisse a eu lieu le 25 mars après-midi à Lausanne. Elle s'est tenue à l'Hôtel de la Paix. Après lecture du procès-verbal de la conférence de 1960, les divers sujets à l'ordre du jour ont été abordés: la nécessaire propagande pour le service croix-rouge, la commémoration en 1963 du centenaire de la Croix-Rouge et la campagne de recrutement de membres qui aura lieu en Suisse à cette occasion, la participation intensive de la Croix-Rouge suisse aux campagnes de secours internationales — notamment aux paralysés du Maroc et au Congo — et ses raisons. Une discussion générale a terminé la conférence. Celle-ci était présidée par le docteur G. Du Pasquier, 1er vice-président de la Croix-Rouge suisse.

Une vingtaine de sections romandes étaient représentées à cette conférence régionale à laquelle assistaient également avec le docteur Du Pasquier, MM. Hans Haug et Pascalis et le colonel Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge. M. Pascalis parla des manifestations qui vont marquer en 1963 le centenaire de la Croix-Rouge et nota la volonté unanime de voir chacune de ces manifestations marquer un nouveau pas en avant de notre institution.

Service croix-rouge

En commençant la séance, le médecin-chef de la Croix-Rouge rappela l'urgent besoin pour la Croix-Rouge suisse d'obtenir des inscriptions de volontaires féminins dans ses détachements croix-rouge. Le problème est d'autant plus important, nota le colonel Bürgi, que le projet d'augmenter le nombre d'hôpitaux de nos E. S. M. obligera à augmenter également les effectifs et ceux surtout des cadres.

Nos détachements ont besoin de 62 femmes médecins, ils n'en comptent que 46. Ils ont besoin de 3200 samaritaines ou aides-soignantes instruites, ils n'en possèdent qu'un peu plus d'un millier. Ils ont besoin de 1100 spécialistes de tous genres, seules 350 sont inscrites sur nos contrôles. Seul le nombre des infirmières est suffisant actuellement. Il faut donc que la campagne de recrutement volontaire lancée par la Croix-Rouge suisse pour obtenir l'adhésion de 3000 femmes ou jeunes filles décidées à appartenir à nos détachements parvienne à ses fins. Ajoutons que les progrès réalisés depuis deux ans sont déjà notables, chez les éclaireuses notamment qui se trouvaient 140 voilà deux ans et sont aujourd'hui 300 — mais elles devraient être 500. Soixante-deux conférences de propagande ont déjà été données en Suisse et 78 sont annoncées. Souhaitons-leur de remplir leur objet.

Secours à l'étranger

M. Hans Haug fit un rapport extrêmement clair et probant sur les diverses campagnes de secours à l'étranger auxquelles notre Croix-Rouge nationale participe. Nos raisons de prendre part à ces œuvres d'entraide nationale peuvent être de quatre ordres différents: Ou bien nous répondons en ce faisant à un vœu exprimé par la Confédération, comme c'est le cas pour notre envoi d'une mission médicale au Congo; ou bien nous répondons à un appel international de la Ligue ou du Comité international, auquel c'est un devoir pour nous de donner suite dans la mesure de nos moyens; nous pouvons également accorder notre aide à un pays étranger lorsqu'il nous paraît que c'est la volonté manifeste de la population que de voir notre pays apporter un secours aux victimes d'une catastrophe ou d'un événement imprévisible. Mais il se peut aussi que la Croix-Rouge assume spontanément une responsabilité lorsqu'elle constate l'existence de besoins demandant une aide urgente, comme ce fut le cas dans nos activités en faveur des réfugiés en Allemagne, en Autriche ou en Grèce.

Quelle que soit la campagne d'aide à laquelle nous participons, elle ne nous fait pas oublier que la politique de la Croix-Rouge suisse peut se résumer en deux mots: neutralité et solidarité. Mais si nombreux que soient les secours que nous sommes appelés à porter à l'étranger ils ne nous font pas négliger pour autant notre activité secourable en Suisse — il n'est que de penser aux milliers de lits distribués à des enfants de chez nous, au travail entrepris pour former et mettre à l'œuvre nos assistantes bénévoles de la Croix-Rouge, voire aux secours individuels que nous sommes appelés à fournir chaque année à des sinistrés de chez nous.

*

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la Croix-Rouge suisse aura lieu les 27 et 28 mai à Locarno.

DANS NOS SECTIONS

La Croix-Rouge de Martigny en 1960

La section de Martigny et environs a tenu le 18 février sa septième assemblée générale sous la présidence du docteur Bessero. Mgr Lovey, Révérendissime Prévôt du Saint-Bernard, et M. Denis Puippe, vice-président de la Commune de Martigny ainsi que plusieurs personnalités assistaient à cette séance. En 1960 comme les années précédentes la section a eu à intervenir pour de nombreux cas de *secours* de tous ordres dans les trois districts sur lesquels elle étend son activité. Elle est venue en aide également à deux familles sinistrées du district de Saint-Maurice. Soixante-huit garçons et fillettes ont pu bénéficier de *vacances à la mer* à Rimini ou à Igea Marina. Quatre *cours de soins au foyer* ont été organisés et diverses *prises de sang* ont réuni 3445 donneurs. La section a travaillé comme de coutume en excellente collaboration avec les Samaritains; ceux-ci ont organisé de nombreux cours, notamment à Bagnes, au Levron, à Saint-Maurice, à Fully, à Vernayaz, à Riddes et à Martigny. Après la lecture des rapports et les votes, M. le docteur Bessero fit un remarquable exposé sur les buts et l'activité concrète de la Croix-Rouge.